

# Ginette Kolinka : L'histoire d'une rescapée du camp de Birkenau

## « N'oublions pas que ça a existé »

Lundi 24 avril, Ginette Kolinka, âgée de 98 ans, a fait l'honneur de raconter son histoire lors d'une conférence au Rex devant les élèves de lycée de Haute Auvergne et du collège Blaise-Pascal de Saint-Flour. Rescapée du camp d'Auschwitz Birkenau, elle témoigne inlassablement des horreurs perpétrées par une nation guidée par la haine raciale.



« Suis-je normale ou anormale ? demande-t-elle au public. J'ai l'air normal évidemment. Eh bien, pour un certain monsieur vous avez tort. Hitler détestait les juifs. »

Mais comment allait-il les reconnaître ? Ginette Kolinka explique : en Allemagne les juifs devaient porter une pancarte autour du coup, les magasins juifs étaient affublés d'une affiche les désignant comme tels. En France les entreprises juives étaient également indiquées, chaque personne juive devait aller se faire recenser en gendarmerie. Un tampon « juif » était apposé sur leur carte d'identité les empêchant d'exercer certains métiers comme ceux de médecin, artiste, etc., ils pouvaient aussi être renvoyés sans aucun autre motif. Mais cela ne suffisait pas, afin d'être humiliés, ils étaient dans l'obligation de porter une étoile en tissu jaune bordée de noir sur leur vêtement tout de suite identifiable. Ginette raconte :

### Ginette et sa famille

Je vivais avec mes deux parents, mes 5 sœurs et mon frère Gilbert, le petit dernier. Mon père, Léon Cherkasky, qui avait combattu durant la guerre de 14-18, a d'abord refusé de fuir la zone occupée. Nous sommes donc restés... Jusqu'à l'appel d'un ami de la préfecture, en 1942. Léon fut prévenu qu'un dossier d'enquête sur sa famille était ouvert nous

accusant d'être des communistes actifs, ennemis du régime. Cette fois-ci le danger planait plus que jamais sur nous, il fallait partir.

Pour passer la frontière bien surveillée et atteindre la zone libre, nous devions changer d'identité. Après avoir brûlé nos papiers, nous avons pu en créer de faux avec l'aide de nos amis, emprun-

tant leur nom et l'histoire de leur famille – date et lieu du mariage et des baptêmes – afin de rendre crédible notre nouvelle identité. Enfin prêts,

ma famille s'est séparée en deux groupes, nous avons emprunté des chemins différents pour nous retrouver à Aix-les-Bains.

### Un plan presque sans accro

Arrivées à Angoulême, moi et mes sœurs attendions le train au buffet de la gare. Mais le temps que nous le réalisions, le lieu était cerné par les gendarmes qui procédaient à une vérification d'identité. J'eus soudain des sueurs froides quand je m'aperçus d'une erreur que j'avais commise : attachée à un souvenir fort de ma vie, j'avais gardé dans mes affaires, une carte dédicacée avec nos véritables noms dessus. Il fallait vite faire disparaître cette preuve qui pouvait à tout moment faire tomber notre couverture. Une fois mes sœurs au courant, le plan trouvé était simple, jeter la carte dans les toilettes. Mais lorsque j'eus l'autorisation d'y aller, je ne pus accomplir ma mission tant j'étais surveillée. De retour à la table, une nouvelle

idée émergea : mes sœurs et moi nous partagèrent la carte et avalèrent notre partie, aidées d'une gorgée d'alcool offerte par une voisine de table mise dans la confidence.

La vérification terminée, nous avons été tout de même amenées à la prison d'Angoulême pour y être interrogées durant 2 jours. La légère euphorie que nous avait procuré l'alcool nous permit heureusement d'être assez détendues pour lever les soupçons sur notre identité. Quand nous fûmes relaxées par les autorités, l'ironie voulait qu'ils nous disent : « Bien sûr que vous n'êtes pas juives, vous êtes joyeuses et aimables, alors que les juifs sont plutôt comme-ceci ou comme cela... ».

### Un moment de répit

Toute ma famille se retrouvait saine et sauve en zone libre et emménagea près d'Avignon. Mes sœurs et moi avons travaillé plusieurs mois dans une grande entreprise puis dans un marché situé sur les remparts de la ville.

Le 13 mars 1944, je rentrais manger au domicile pour ma pause méridienne, quand je découvris dans la pièce, trois agents aux côtés de mon père et de mon frère. Deux étaient vêtus d'un chapeau et d'un manteau de cuir, uniforme distinguable de la Gestapo, la police politique

de l'Etat nazi : quelqu'un nous avait dénoncés. L'interrogatoire ne prit pas la même tournure que celui d'Angoulême puisque les agents n'eurent qu'à vérifier si Léon et Gilbert étaient circoncis pour confirmer l'accusation.

Immédiatement après, nous fûmes placés dans les tractions avant de la Gestapo en direction de la prison d'Avignon. Le lendemain, nous étions transférés en car à la prison des Baumettes à Marseille. Lors de notre arrestation, j'avais 19 ans et Gilbert 12 ans.

### Une déportation jusqu'à Auschwitz

Fin mars, mon père, mon frère et moi avons été placés dans une caserne à Drancy puis finalement conduits en bus jusqu'à un train en direction du camp d'Auschwitz-Birkenau ; celui-ci devait servir au transport d'animaux mais nous étions bien destinés, je n'arrivais pas à le croire. Un seau au fond du wagon nous servait de toilette, à mon père, mon frère, moi et plus de 70 juifs entassés avec nous. Nous avons alors voyagé plusieurs jours dans cet endroit sombre, surpeuplé et nauséabond.

Le train finit par s'arrêter, les portes s'ouvrirent, le camp d'Auschwitz s'étendait à l'horizon, d'épaisses fumées noires à l'odeur étrange jaillissaient de ses grandes cheminées. Nous avons été triés, les plus faibles et les malades ont été placés dans des camions, quant aux plus résistants, ils devaient traverser les champs pour atteindre le camp. Alors que je marchais pour me rendre à Auschwitz, Léon et Gilbert, fatigués, prirent le camion sur mes conseils – ils furent gazés dès leur arrivée.

### Survivre

Le camp immense, entouré de fils barbelés et de miradors, regorgeait en son centre d'un nombre incalculable de baraques de briques et de bois. A mon arrivée j'ai été placée dans le rang, déshabillée – j'en étais morte de honte –, tatouée sur le bras du numéro 78.599, rasée de la tête aux pieds, douchée sans savon à l'eau brûlante puis glaciale et enfin séchée par les courants d'air. J'ai ensuite été rapidement envoyée dans le camp de travail où j'ai passé ma captivité à briser des pierres et les transporter dans des wagonnets pour la construction de routes. De nouvelles sélections étaient constamment réalisées : les personnes trop maigres ou blessées étaient envoyées dans les chambres à gaz.

en usine. Pour moi, c'est ce jour chanceux qui me sauva. Le quotidien dans ce camp était moins difficile, quoique la nourriture était très mal rationnée faute d'officiers pour surveiller.

En avril 1945, je suis envoyée à Theresienstadt par train ; durant le trajet, les morts s'entassaient dans le wagon, j'usais d'ingéniosité pour avoir une double ration, faisant croire au soldat que la personne décédée à côté de moi dormait encore. A mon arrivée j'ai été soignée dans l'hôpital du camp. A la libération de Theresienstadt j'ai pu prendre un bus jusqu'à Lyon où j'y ai retrouvé ma mère et quatre de mes sœurs qui ont échappé à la déportation.

« Musulmans, athées, juifs, catholiques, nous avons tous le droit de vie, alors acceptons nous », conclut Ginette avant de faire une demande auprès de chacune des personnes présentes dans la salle du Rex : « devenez des passeurs de mémoire ».

S. L.

